



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Frais dentaires

Question écrite n° 39325

Texte de la question

M René André appelle l'attention de M le secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'emploi, chargé de la sécurité sociale, sur l'insuffisance des taux de remboursement accordés par l'assurance maladie en ce qui concerne les soins et les prothèses dentaires. L'importance de ces frais est en effet proportionnelle à la gravité de la situation en cause et on constate alors que ce sont les patients les plus atteints, ceux qui ont donc le plus grand besoin de soins, qui sont les plus pénalisés. Il lui demande donc s'il n'estime pas qu'il serait souhaitable de reconsidérer la couverture de ces prestations.

Données clés

Auteur : [M. André René](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39325

Rubrique : Assurance maladie maternité: prestations

Ministère interrogé : sécurité sociale

Ministère attributaire : sécurité sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 avril 1988, page 1738